

CENTRE DE LOISIRS LE 1^{ER} JOURNAL DES ENFANTS



RÉUNION PUBLIQUE
17 DÉCEMBRE

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE
GLOBALE D'ÉQUIPEMENTS

SPECTACLE DE NOËL
20 DÉCEMBRE

DE LA MAGIE POUR
TOUTES ET TOUS

Mairie de Saint-Armel
14 rue de la Mairie
35230 SAINT-ARMEL
Tél. : 02 99 62 71 58
Fax : 02 99 62 89 71
accueil.mairie@saint-armel-35.fr



Horaires d'ouverture de la Mairie :
du lundi au samedi de 9h à 12h
et le mardi et vendredi de 14h à 18h

SOMMAIRE

- 02** La vie municipale
- 04** Enfance jeunesse
- 06** Culture
- 08** Urbanisme/environnement
- 08** Associations

"Élections municipales obligent, je ne communiquerai plus auprès de vous par le biais de notre bimestriel, l'Écho de Saint-Armel."

**Le Maire,
Pierric HOUSSEL**

Prochain numéro :

Février 2020

Date limite du dépôt des articles :

5 janvier 2020



Pratique

Santé

Médecin : Dr Le Nabasque - 02 99 62 15 60
Infirmiers : 06 07 97 17 37
Kiné-Ostéopathe : Alan Saldana - 02 99 04 43 63
Kiné : Romain Aujeac - 02 99 04 43 63
Cabinet paramédical : 11 place de l'Eglise
Erwann Révolt (psychopraticien et hypnothérapeute)
06.78.66.03.22
Meriadeg Le Bouffant (psychologue) 07.68.63.75.58
Morgane Le Gall (coach professionnelle) 06.45.87.79.91
Emmanuel Crocq (hypnothérapeute : addiction tabac,
alcool, drogue) - 07.55.61.19.78
Nadine Hallégouet (sophrologue) - 06.75.44.61.36
Ostéopathe : William Besnard - 07 89 22 64 88

Scolarité / Enfance / Culture

Ecole des Boschaux : 02 99 62 77 60
Restaurant municipal : 02 99 62 93 86
Garderie municipale : lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 19h - 02 99 62 93 87
Bibliothèque municipale : mercredi 15h30 à 17h et
samedi 10h30 à 12h - 02 99 62 93 88
Espace jeunes : Période scolaire : mercredi de 14h à
18h30, vendredi 17h à 20h et samedi 14h à 18h
Vacances : du lundi au vendredi de 14h à 18h -
02 99 62 93 84
Centre de loisirs : Mercredi et vacances ouverture
7h30. Accueil des enfants de 3 à 9 ans jusqu'à 9h et
fermeture à 18h30 - 02 99 62 81 45 / 06 76 54 32 71

Déchets

Déchetterie : Du lundi au samedi de 9h à 12h et de
14h à 18h. Fermée le jeudi après-midi.
Service déchet de Rennes Métropole : 0 800 01 14 31

Urgences

Pompiers : 18 et 112 à partir d'un portable
Police : 17 **Samu :** 15
Hôpital Pontchaillou 02.99.28.43.21 ou 02 99 28 43 44
ou 02 99 28 43 45 ou le 15
Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22 ou 02 99 28 42 22
S.O.S. médecins : 02 99 53 06 06
Maison médicale de garde Janzé : 02 99 43 44 45
Assistante sociale : 02 99 02 20 20
Clic Alli'âges : 02 99 77 35 13
S.O.S. amitié : 02 99 59 71 71
S.O.S. Femmes battues : 3919
Victimes d'agressions sexuelles : 02 99 28 43 21
S.O.S. victimes : 02 99 35 06 07
Enfance en danger : 0 800 58 57 79 ou 119
Sida info service : 0 800 84 08 00
CIDFF 35 (Centre d'Information sur les Droits des
Femmes et des Familles : 02 99 30 80 89
Info sociale en ligne : 0810 20 35 35

Divers

E.D.F. : 0 810 333 035
G.D.F. : 0 810 433 035
Véolia Eau : 09 69 32 35 29

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu du 7 octobre 2019

■ TARIFS PUBLICS 2020

Photocopies

Noir et blanc : A4	0,25 €
A4 recto verso	0,30 €
A3	0,40 €
A3 recto verso	0,50 €
Couleur A4	1,05 €
A4 recto verso	2,05 €
A3	2,00 €
A3 recto verso	2,55 €

Envoi de fax

La page pour les particuliers	0,50 €
La page pour les professionnels	1,00 €

Publicité Echo de Saint-Armel

Tarif pour 12 mois	150,00 €
--------------------	----------

Bibliothèque

Adhésion pour un an	5,00 €
---------------------	--------

Location tables, chaises, bancs, barnums

Tables	2,00 €
Chaises	0,45 €
Bancs	0,70 €
Barnums de 4,50 m (particulier)	30,00 €
Barnums de 6 m (particulier)	40,00 €

Redevance d'occupation du domaine public (taxi)

Redevance	60,00 €
-----------	---------

Concession cimetière

Temporaire 15 ans	105,00 €
Trentenaire	310,00 €
Cinquantenaire	520,00 €

Concession columbarium

Cases pour 15 ans	420,00 €
Cases pour 30 ans	730,00 €
Cave urne 15 ans	420,00 €
Cave urne 30 ans	730,00 €

Concession Jardin du Souvenir

Dispersion des cendres	50,00 €
Plaque sur lutrin 15 ans	115,00 €
Plaque sur lutrin 30 ans	230,00 €

Location salle cantine

Vin d'honneur	70,00 €
Formule week-end	190,00 €
Vaisselle	15,00 €
Caution	170,00 €

Location salle multiculturelle

Location aux armétiens le week-end	500,00 €
Location hors commune le week-end	800,00 €
Caution	1000,00 €
Caution ménage	150,00 €
Associations armétiennes : 1 ^{ère} gratuite puis	250,00 €
Obsèques	Gratuit
Option "son et lumière"	50,00 €
Location exceptionnelle le vendredi à partir de 16h	50,00 €

■ TITRES DE RECETTE IMPAYÉS – ADMISSION EN NON-VALEUR

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, admet en non valeur la somme de 76,27 € correspondant à des titres de redevance d'occupation du domaine public, de cantine, garderie et d'ALSH, émis entre 2014 et 2018 ; donne délégation à M. le Maire pour signer toute pièce relative à cette décision ; précise que les crédits nécessaires seront prévus à l'article 673 pour annuler la prise en charge.

■ SUPPRESSION DE LA TRÉSORERIE DE CHÂTEAUGIRON – DEMANDE DE RATTACHEMENT AU SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE RENNES – VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré émet le vœu d'un rattachement de la commune de Saint-Armel au service de gestion comptable de Rennes et non celui de Vitré, après la fermeture de la trésorerie de Châteaugiron. Votants : 18 Pour : 16 Contre Abstention : 1

■ PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT – ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité accepte la modification du temps de travail d'un agent communal de 34,65/35^{ème} à 35/35^{ème}.

■ PERSONNEL COMMUNAL – PRIME ANNUELLE – ANNÉE 2019

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de fixer la prime annuelle, au titre de l'année 2019, à 528,23 €, par agent à temps complet présent dans le tableau des effectifs, et d'en accepter le versement au mois de novembre.

Compte-rendu du 4 novembre 2019

■ FONDS DE CONCOURS MÉTROPOLITAIN – CONVENTION D'ATTRIBUTION – ACCEPTATION DE LA SUBVENTION ET DÉLÉGATION AU MAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité accepte le fonds de concours, d'un montant de 35 935,00 €, attribué par Rennes Métropole pour les travaux de désamiantage et de réfection des sols du groupe scolaire des Boschoux.

■ ACTION FONCIÈRE – CONVENTION DE MISE EN RÉSERVE N° 02.1.354 – RACHAT DU BIEN SITUÉ 4 CHEMIN DE LA RY AUPRÈS DE RENNES MÉTROPOLITAIN – RÉGULARISATION DU PRIX – DÉLÉGATION AU MAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide du rachat à Rennes Métropole du bien sis 4 chemin de la Ry, cadastré section AA n° 27, d'une contenance de 156 m², au prix de 60 980,00 € ; autorise M. le Maire à signer l'acte d'acquisition modificatif.

Prochain conseil municipal

Lundi 2 décembre à 19h30

Salle du Conseil Municipal. Cette réunion est publique et ouverte à tous. L'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux est disponible en Mairie et sur le site de la Commune.



ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2020 PENSEZ À VOUS INSCRIRE SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Pour pouvoir voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2020, il faut impérativement être inscrit sur la liste électorale de la commune.

Si ce n'est pas le cas, vous avez jusqu'au vendredi 7 février 2020, dernier délai, pour effectuer cette inscription.

Qui est concerné par cette inscription ?

Les personnes ayant changé d'adresse. À savoir, les nouveaux Armétiens installés précédemment dans une autre commune et qui n'ont pas encore effectué leur inscription sur la liste électorale à Saint-Armel, ainsi que les électeurs Armétiens ayant changé de domicile à Saint-Armel et qui n'ont pas encore communiqué ce

changement en mairie.

Où faut-il s'inscrire ?

Au service Élection de la Mairie. Renseignements au 02 99 62 71 58. Le service Élections invite les personnes concernées à ne pas attendre le dernier moment pour s'inscrire afin d'éviter une trop forte affluence les derniers jours d'inscription.

Quels documents faut-il fournir ?

Une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe).



LE NOUVEAU SITE DE LA COMMUNE EST EN LIGNE

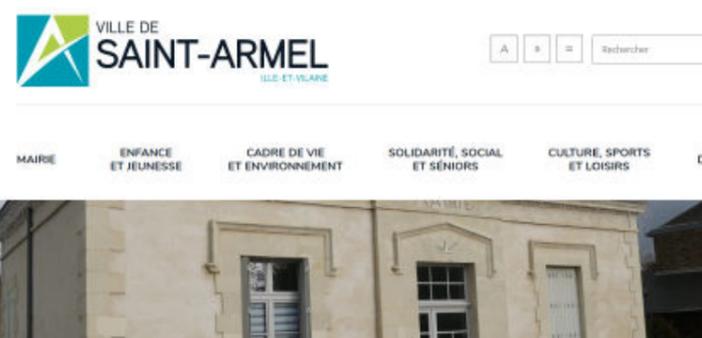
Allez à la découverte du nouveau site internet de la Commune !

Conçu par la société Monclocher, le nouveau site internet a été totalement renouvelé et repensé. Il est plus moderne, plus pratique et adapté à tous les équipements mobiles (smartphones, tablettes). Trouver une information y est aisé et rapide.

La page d'accueil a été pensée pour vous

faciliter la vie avec des accès rapides (les publications, l'agenda, les actualités,...). En plus de cette facilité d'utilisation au quotidien, la présentation générale est dynamique, épurée, avec des blocs clairement identifiables. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions.

www.saint-armel-35.fr



Invitation

Cérémonie des Voeux

M. le Maire et les membres du Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la Cérémonie des Voeux le **samedi 11 janvier 2020 à 11h, Espace Arzhel.**

Stop

aux incivilités

Barrières de l'aire de jeux cassées, fleurs arrachées, tags, dépôts sauvages,...

Régulièrement, des faits sont signalés par les habitants. Toutes ces incivilités ont un coût pour la collectivité, dégradent le paysage et perturbent l'ordre public.

Voici le détail des récents frais liés aux dégradations sur la commune :

- **Réparation, à deux reprises, de la clôture entourant l'aire de jeux rue François Guérault : 846 €**

- **Reprise de gouttières et ardoises cassées du toit de la cantine : 792,58 €**

- **Valeur de deux containers brûlés : 100 €**

A l'ensemble de ces factures, **il convient d'ajouter le coût d'intervention du service technique communal** qui nettoie, répare et contacte les prestataires.

Réunion publique

Restitution de l'étude globale d'équipements

L'étude, démarrée en décembre 2018, à laquelle vous avez été invités à participer via des ateliers habitants, touche à sa fin. Le scénario prévisionnel de réalisation et d'implantation des équipements communaux sera présenté et débattu avec vous lors de la **réunion publique du 17 décembre 2019 à 20h, à l'Espace Arzhel.**

Venez nombreux !

Déclarez vos ruches avant le 31 décembre

Une loi oblige tout apiculteur à déclarer ses ruches dès la 1^{ère} colonie d'abeilles détenue. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation. Cette obligation permet de connaître l'évolution du cheptel apicole et d'améliorer la santé des abeilles. Une procédure de déclaration simplifiée est disponible en ligne sur le site : mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Colis de Noël aux aînés

Rendez-vous le 14 décembre 2019

Les personnes de 70 ans et plus sont invitées à une réception organisée par le CCAS, le **samedi 14 décembre à 11h30, salle de la cantine**, pour une distribution des colis de Noël.

Recensement citoyen

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour la Journée Défense et Citoyenneté.

Cette journée permet de s'informer sur les responsabilités du citoyen et les enjeux de la défense ; mais aussi de prendre connaissance des multiples métiers et spécialités civiles et militaires de la défense.



ACCUEIL DE LOISIRS

LES MONSTRES ONT DÉBARQUÉ POUR HALLOWEEN

L'accueil de loisirs était ouvert du 21 au 31 octobre et a accueilli entre 21 et 49 enfants par jour sur ces deux semaines de vacances. Les enfants se sont transformés en petits monstres d'Halloween.

La visite aux Jardins d'Orgères a permis aux enfants de ramasser des fruits et des légumes pour confectionner leurs goûters et la soupe d'Halloween pour le 31 octobre.

Le mardi 29 octobre, les enfants ont pu découvrir les nouvelles infrastructures de Vern-sur-Seiche : le Loopiland pour les plus petits et le Trampoline Park pour les plus grands. Cette journée s'est terminée par une veillée ensorcelante, frissonnante, terrifiante...

Le 31 octobre, vous aurez peut-être aperçu nos petits et grands enfants déguisés, frapper à vos portes pour récolter des bonbons.

Depuis septembre 2019, les CM2 sont accueillis au centre de loisirs. Des temps d'animations, spécifiques aux CM1/CM2, les "RDV des p'tits préados" sont mis en place les mercredis matins de 10h à 12h (une fois tous les quinze jours en dehors des vacances scolaires).

Charlotte Esnault

Un partenariat Accueil de loisirs / Bibliothèque

Depuis le mois de septembre, suite à la création par le centre de loisirs d'un partenariat avec la bibliothèque, il est proposé aux enfants du Clos Muret de réaliser des projets culturels et artistiques.

Les enfants avaient émis le souhait d'avoir un choix plus varié de livres au centre de loisirs. Nous leur avons proposé d'en emprunter à la bibliothèque municipale lorsque nous y allons. Ils sont ravis de les lire pendant le temps calme de l'après-midi. Le but de ce projet était aussi d'inclure les bénévoles. Il a été proposé à celles qui le voulaient de faire régulièrement des lectures aux enfants de maternelle à la bibliothèque. Un moment apprécié des enfants. Avant les vacances de la Toussaint le premier numéro des « Coups de cœur des p'tits chats pitres » créé par les enfants a été publié. Dans ce dernier, ils donnent leurs avis sur un livre ou un film. Des exemplaires du journal sont disponibles au centre de loisirs et à la bibliothèque. Le prochain numéro sera publié avant les vacances de Noël.

Ils ont également réalisé une œuvre artistique autour du papier intitulé « L'envolée de papillons ». Elle est exposée à la bibliothèque.

Ce partenariat suscite de l'intérêt auprès des enfants qui apportent, chacun à leur manière, des idées.

Merci à tous les enfants qui participent à ces projets et à Madame Nivolle, bénévole qui se déplace pour les lectures.



VACANCES DE NOËL

Les vacances de Noël arrivent à grands pas. Le centre de loisirs sera ouvert du lundi 30 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020.

CLUB DES JEUNES

DES VACANCES DE LA TOUSSAINT ANIMÉES

C'était une volonté des jeunes : créer un logo pour le local jeunes et par la même occasion, lui trouver un nom. C'est dorénavant chose faite ! Ils se sont tous creusés les méninges lors de l'atelier du mercredi 30 octobre.

Chacun a pu proposer un nom et justifier son choix. Des débats ont eu lieu et des mots clés ont été choisis pour imaginer le logo (stylé, accueillant, amusant, propre).

Par la suite, chacun s'est muni de crayons de couleurs et d'une feuille, en groupe ou seul, et a pu créer le futur logo. Celui-ci sera proposé aux élus prochainement et les jeunes vous dévoileront ensuite leur création.

Du nouveau pour les CM2, 6^{ème} et 5^{ème} : lors des vacances scolaires, les ateliers Pass'âges leur permettent de découvrir des activités et/ou sortie entre préados. N'hésitez pas à venir à la rencontre de Sonia pour proposer vos idées pour les prochaines vacances de Noël.

Sonia Benureau



Partie de laser au Level 3 à Vern-sur-Seiche

VACANCES DE NOËL

Ouverture aux vacances de Noël : 23 et 24 décembre 2019 et 2 et 3 Janvier 2020.





L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES PRÉSENTATION DU NOUVEAU BUREAU

L'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Élèves s'est tenue le vendredi 11 octobre.

Nous sommes déçus du manque de participation à cette réunion. Le nouveau bureau est constitué de :

- Anne-Gaëlle Chotard (CM1), présidente, secondée par Vincent Jézéquel (CP)
- Sabrina Lesage (CE1/CM1), trésorière, secondée par Aurélie Fraise (CM2)
- Elodie Raingard (PS/CP), secrétaire, secondée par Fanny Grogneuf (CP)

Nous remercions Jérôme Louapre (président sortant), Michèle Possel (trésorière sortante) et Jean-François Monnerie (secrétaire sortant) pour leur implication durant toutes ces années.

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, l'APE a pu soutenir financièrement les projets de l'école (voyage scolaire, sorties scolaires, Incorruptibles...).

Les manifestations proposées ont été :

- Le goûter de Noël (offert par l'APE)
- La zumba party
- La vente de livres lors de la sortie des classes, de mugs avec les dessins de vos enfants et de sapins de Noël
- Le vide grenier

A la suite de l'annulation de la fête de l'école, nous avons partagé un moment de convivialité après le spectacle des enfants.

A vos calendriers, notez bien ces dates :

- **Le goûter de Noël : vendredi 20 décembre 2019**
- **Le vide-grenier : dimanche 17 mai 2020**
- **La fête de l'école : samedi 27 juin 2020**

Nous réfléchissons à d'autres événements. Vous avez des idées ? Vous souhaitez nous rejoindre ? Contactez-nous par mail (apes-tarmel35@gmail.com) ou via notre boîte aux lettres située devant l'école.

VIGILANCE

LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE



au moment de circuler, de stationner ou de redémarrer, faites particulièrement attention aux enfants.

Pensez au gilet jaune

Au même titre que le cartable et les fournitures scolaires, le gilet jaune est indispensable pour tous les trajets domicile-école. Le port du gilet jaune est nécessaire pour être vu de tous et par tous les temps.

Savez-vous qu'un agent de traversée œuvre au quotidien pour sécuriser les abords de l'école ?

Christèle veille à la sécurité routière de vos enfants lors de la sortie des classes à 12h et à 16h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Elle a pour rôle de protéger la traversée des enfants devant l'école. La gêne occasionnée pour les automobilistes est de courte durée et permet à vos enfants de traverser en toute sécurité. Christèle est facilement identifiable avec son gilet fluorescent et un panneau «stop».

La protection des enfants d'abord...

La présence d'enfants (difficilement repérables, comportement imprévisible...) demande des précautions particulières. Pour une sécurité maximum, il est demandé aux automobilistes d'éviter les stationnements anarchiques aux abords de l'école et de limiter leur vitesse à l'approche de celle-ci.

Des parkings sont à votre disposition rue de la Mairie, Place du Four à Pain et chemin de la Ry.

De bonnes résolutions et un petit effort de chacun doivent assurer des mouvements d'élèves en toute sécurité. Alors

Le bon sens, meilleur allié pour la sécurité

Quand il n'y a pas d'autre solution que la voiture individuelle, voici quelques conseils :

- Partir de son domicile suffisamment tôt pour que mon enfant arrive sans stress au portail de l'école 10 minutes avant le début des cours. Mon enfant est accueilli sur la cour ou en classe pour les maternelles,
- Respecter impérativement la vitesse : les abords de l'école sont en zone limitée à 30 km/h,
- Respecter l'agent de sécurité et ses consignes,
- Faire descendre son enfant de la voiture toujours du côté trottoir pour ne pas le mettre en danger.

Casque Obligatoire
à Vélo pour les enfants
de moins de 12 ans

à partir du 22/03/2017



Jamais sans mon casque...

Depuis le 22 mars 2017, le port d'un casque certifié à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans qu'ils soient conducteurs ou passagers, sous peine d'une amende quatrième classe, c'est-à-dire 135 €. Le casque doit porter la mention NF ou ECE 22/04, 22/05.

RESTAURANT SCOLAIRE APPLICATION DE LA LOI EGALIM

Depuis quelques semaines, et en application de l'article 24 de la loi dite "EGALIM", il est imposé aux Gestionnaires, publics ou privés, des services de restauration collective scolaire, de proposer, à titre expérimental, pour une durée de deux ans, au moins une fois par semaine, un menu végétarien.

Le texte de loi précise la définition du végétarien en ces termes : repas sans viande, ni poisson, crustacé et fruits de mer. Les alternatives protéiques utilisées sont les légumineuses (lentilles, pois chiches, haricots,...) associés à des céréales (blé, riz, boulgour,...), les oeufs, et les produits laitiers.

Nous travaillons avec une diététicienne à la modification du plan alimentaire municipal afin de l'adapter à ces nouvelles directives et continuer à préparer des repas équilibrés, en termes d'apports nutritionnels, pour l'ensemble des élèves.

Nous serons attentifs aux remarques et commentaires que vous pourrez faire sur cette évolution des habitudes alimentaires, dictées par des enjeux environnementaux et de santé publique.



Les menus sont consultables sur le site de la Mairie : saint-armel-35.fr

LECTURE UN PORTAIL DES MÉDIATHÈQUES

Pour accroître leur offre et faciliter l'accès aux ressources numériques disponibles à distance, les médiathèques de Rennes Métropole sont regroupées au sein d'un site unique : <https://www.lesmediatheques-rennesmetropole.fr/>

Le portail rassemble un ensemble de ressources et de contenus numériques sélectionnés par vos bibliothécaires. L'avantage ? Un contenu accessible en ligne de manière intuitive dans tous les champs de la connaissance : films en VOD, musique, presse, auto formation, livres numériques...

La plus grande partie du site est accessible librement. Pour accéder à certains contenus réservés, il suffit d'être inscrit dans l'une des 54 médiathèques de Rennes Métropole et de se connecter sur le site lesmediatheques-rennesmetropole.fr.



Comment s'inscrire ? Des questions sur le site ? Des difficultés à vous connecter ? Nous sommes disponibles pour répondre à toutes vos questions, n'hésitez pas à nous contacter : portail-mediathèques@rennesmetropole.fr

Renseignez votre médiathèque d'inscription et votre numéro de carte de lecteur dans la rubrique « Mon compte ». Vous pourrez ensuite choisir un identifiant et un mot de passe qui vous permettront d'accéder à toutes les ressources. Bonne découverte !

APÉRO LECTURE ET SPECTACLE DE NOËL

Le voyage a commencé, rejoignez-nous !

Cette saison, le service culturel de la Mairie a pris l'engagement de vous faire voyager. Et bien, c'est parti ! En effet, les vacances de la Toussaint ont été le théâtre de deux événements particulièrement dépaysants.



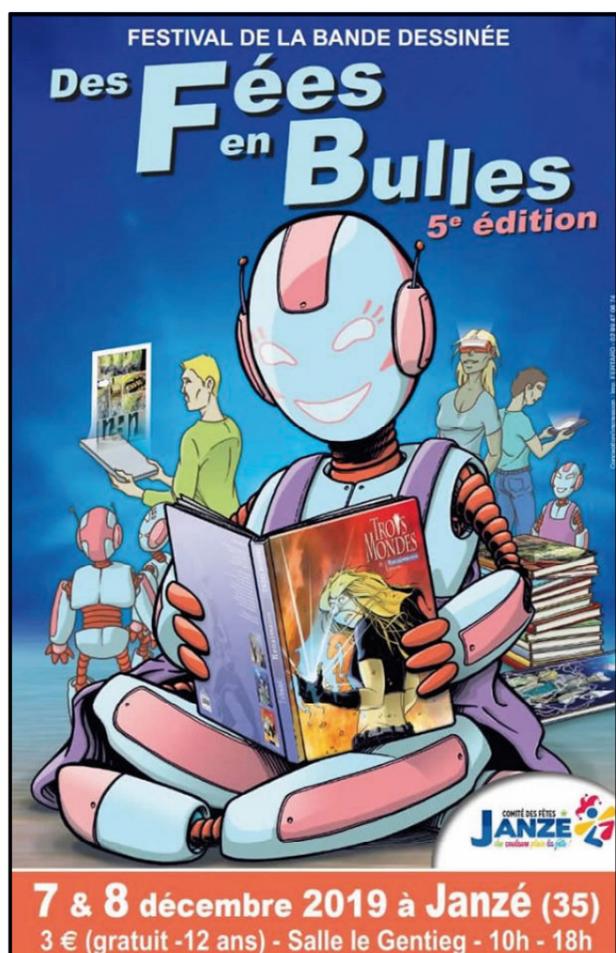
Les plus petits, tout d'abord, ont vécu un vrai moment de douceur et de poésie avec Tiny Moon le 25 octobre.

Marie et Aurore, de la Compagnie Artamuse (spécialiste du spectacle jeune public), ont, véritablement, emporté avec elles la quarantaine de personnes présentes dans un vagabondage sensible et lunaire.

La qualité du spectacle a ravi le public, même les adultes accompagnants les trente petits enchantés.

Puis, le 30 octobre, ce fut au tour des plus grands de frissonner avec la Compagnie du "Puits qui parle", en avant-goût d'Halloween. La lecture, par Sabrina, d'extraits de Shining, de Stephen King agrémentée des accompagnements sonores de Clément ont fait vivre une soirée très...particulière aux dix participants confortablement lovés dans les canapés du Local Jeunes plongé dans le noir pour l'occasion. Tous se sont dits prêts à repartir dans les affres de l'angoisse, maîtrisée, bien sûr !

Un peu de repos au mois de novembre pour attaquer la fin de l'année tambour battant !



Des moments magiques juste avant les fêtes !

Après cette première lecture frissons, le "Puits qui parle" vous proposera un **apéro lecture le jeudi 19 décembre**.

Envie de passer un vrai moment convivial avec Valéry et Sabrina qui nous liront, nous joueront plutôt, des extraits d'oeuvres sur le thème de Noël ? De la littérature classique (Dickens, Tolkien...) à des œuvres plus contemporaines avec un mélange de genres (fantastique, policier, contes, roman classique), il y en aura pour tous les goûts !

N'hésitez pas, vous ne le regretterez pas ! Et pour rendre ce voyage dans le monde (peut-être pas si féérique) de Noël à travers les livres encore plus convivial, venez à la Bibliothèque à 19h30 avec quelque chose à boire ou à manger que nous partagerons.

Le 20 décembre, les enfants seront en vacances (certains parents aussi, peut-être). Nous en profitons pour vous proposer un spectacle de magie, histoire d'entrer de plein fouet dans cette période magique pour les petits et les grands. La compagnie "TRUC" vous emmènera dans l'univers d'un magicien pas comme les autres. Il filme ses tours pour que le public les voit sur grand écran ! Cela demande technique et précision. Mais, tout se déroulera-t-il comme prévu ? Rien n'est moins sûr...



Alors, rendez-vous à 20h à l'Arzhel.

Stéphane Masson

19 décembre 2019

19h30

Apéro lecture Noël
à la Bibliothèque
Adultes

Clos Muret
Adultes

20 décembre 2019

20h

Spectacle de Noël
Espace Arzhel
Tout public

14 avril 2020

matinée : Lectures
et Ritournelles
Espace Arzhel
0-3 ans et 3-6 ans
après-midi : Pestakle
Espace Arzhel
plus de 6 ans

18 février 2020

10h30

Spectacle "Oiseau"
Espace Arzhel
Moins de 6 ans

27 Mai 2020

19h30
Apéro lecture
Adultes

Mars 2020

19h30

Apéro lecture

1er juin 2020

Un week-end à la rue
Place de l'Église
Tout public

Les associations Arméliennes vous proposent également des activités, des animations, des spectacles variés. Soyez attentifs ! Soyez curieux !

CIMETIÈRE

TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ



Le cimetière communal était devenu difficile d'accès, particulièrement pour les personnes à mobilité réduite, du fait de son revêtement et de la largeur de ses allées.

Afin de se conformer aux normes d'accessibilité et de faciliter la circulation au sein du cimetière, le Conseil Municipal a décidé de

réaliser des travaux de terrassement, d'empierrement, de déplacement de haies et de remplacer le revêtement, constitué de gravillons, par de l'enrobé.

Pour ces travaux, c'est le devis, économiquement le plus avantageux, de l'entreprise SAABE qui a été retenu pour un montant de 43 241,50 € H.T.

Le conseil municipal a, par ailleurs, validé l'acquisition d'une bande de terrain d'une dizaine de m² sur la parcelle AA28, située au 12 rue de la Mairie, le long de la haie, afin de permettre un élargissement de l'allée située côté ouest du cimetière.

Celui-ci a nécessité la suppression de la haie, qui empiétait sur cette allée, et la construction, en remplacement, d'un mur, conforme aux attentes de l'Architecte des Bâtiments de France, entre le cimetière et le terrain cadastré AA28.

C'est le devis, économiquement le plus avantageux, de l'entreprise LIBERTIA PAYSAGE d'un montant de 9 455,00 € H.T. qui a été retenu pour ériger ce nouveau mur. Pour la globalité de cette opération, la commune a sollicité une subvention au titre de la DETR 2019 à hauteur de 40 % de la dépense H.T., qui ne lui a pas été attribuée.

VOIRIE

ACCÈS AU GUICHET NUMÉRIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Rennes Métropole assure directement l'entretien, la maintenance et l'aménagement de l'ensemble des réseaux routiers anciennement communal et départemental.

Le périmètre de cette compétence voirie est celui du domaine public communal de la voirie et de ses dépendances. L'éclairage public et la signalisation font notamment partie de la compétence voirie.

Les cheminements doux, identifiés au titre du schéma directeur des liaisons cyclables de Rennes Métropole, sont intégrés dans le transfert de compétence.

En revanche, la propreté, le déneigement, les espaces verts ainsi que les illuminations festives et le fleurissement restent

de compétence communale.

Les signalements d'anomalies de voirie par les habitants

Un dispositif informatisé de gestion des demandes d'intervention pour la voirie a été mis en place par Rennes Métropole. En cas de problème de voirie, les habitants peuvent faire une demande :

- Par le guichet numérique (<https://e-demarches.rennes.fr/Rennes>)
- En s'adressant directement à leur commune (physiquement ou par téléphone) qui saisira la demande sur le guichet numérique.

Vie Associative

USSA Football



L'US Saint-Armel veut faire progresser son école de foot pour les saisons à venir. À partir de cette année, un entraîneur sera présent le samedi matin pour véhiculer les valeurs du sport et apprendre à devenir un(e) vrai(e) petit(e) champion(ne).

Si le projet vous séduit, vous pouvez contacter, Guy Noblet au 06 60 92 65 17 ou Jean Cochery au 02 99 62 76 41.

AYCI (Association de Yoga et de culture Indienne)

Depuis 7 ans, à travers notre association, nous vous proposons des cours de yoga, des stages, divers ateliers, des temps de partage conviviaux liés à la culture indienne, pour notre bien-être. Nous sommes heureux de vous accueillir tout au long de l'année pour vous inscrire à nos cours à la petite salle parquet du complexe Arzhel :

- Mercredi de 18h30-20h, yoga intergénérationnel (ados, adultes, seniors) : tarif adulte 252 €/an + 10 €/adhésion

Jeudi de 9h à 10h30, yoga seniors (doux) : tarif seniors 203€/an + 10€/adhésion.

Il reste quelques places disponibles pour le cours de Yog'Enfant le vendredi 16h15-17h50 salle du conseil (près du coiffeur) : tarif 203 €/an + 10 €/adhésion.

Possibilité d'acheter des cartes 10 séances 135 € + 10 €/adhésion, séance ponctuelle 15 €.

Autres cours disponibles à Rennes (yoga des yeux, méditation,...) Contactez-nous pour le détail.

Au seuil de la nouvelle année, toute l'équipe AYCI vous souhaite un beau Noël ainsi que de belles fêtes de fin d'année, afin de vous retrouver en forme, prêts à débiter une nouvelle année sereine, joyeuse, créatrice, semée de moments agréables.

Bonne année 2020 à tous !

Cala C, Sylvie L, Gaëlle D.

Contact : 06 60 95 17 36

mail : ayci@live.fr et site : www.ayci.fr



BIEN-ÊTRE PAR LE SAMADEVA

Stage Yoga de Samara et Lahore Nadi Yoga

Le yoga de Samara permet de cultiver l'attention et le calme à travers la pratique de mouvements (les uns lents, les autres plus dynamiques), de danses, de relaxations, d'exercices appelés "Arkana", mot qui signifie en persan "processus de transformation". Son action de détente physique

et psychique en fait une méthode anti-stress efficace permettant de préserver son capital santé par une pratique régulière.



Le Lahore Nadi Yoga est le Yoga de la douceur et de l'énergie. Les différents exercices permettent de reconnecter les lignes énergétiques à l'intérieur du corps, réduisent les douleurs, redressent la colonne vertébrale, agissent sur les vertèbres, muscles et procurent une profonde détente, entraînant ainsi un bien-être corporel, un équilibre émotionnel et une clarté intellectuelle.

Stage journée : dimanche 19 janvier 2020 de 9h30 à 17h - Salle à confirmer sur Saint-Armel.

Pour vous inscrire, contacter le 06 30 90 22 92 (sous réserve d'un nombre minimum de participants). Tarif : 35 € la journée pour les adhérents et 40 € la journée pour les non-adhérents.

Association bien-être par le Samadeva
<http://bien-etreparlesamadeva.fr>

Fest Noz à Saint-Armel le 7 décembre



A l'occasion de la sortie de son premier album, le groupe Fahrenheit et l'association Armelive s'associent pour vous inviter à un Fest Noz ! Danse trad et convivialité seront au rendez-vous. **Samedi 7 décembre, 20h, 7 € et gratuit pour les moins de 12 ans. Salle l'Arzhel, route de Rennes, 35230 Saint-Armel. Buvette et restauration - Renseignements : 06 62 32 66 60**

FAHRENHEIT : Fahrenheit fusionne les énergies de quatre musiciens chanteurs au service de la danse. Le groupe révèle ses influences trad-électro-pop à travers les hanter dro d'Alexandre Sallet, les mazurkas de Rémi Kesteman, les ridées d'Antoine Morin et les chansons de Simon McDonnell. Sur scène comme sur son premier album, le son plein et vibrant du quatuor fait planer les danseurs et les danseuses sur un parquet surchauffé à plus de 96°F !

FAYA BAL : Son premier EP procède d'une démarche débutée en 2013 et ce Soul Folk Vol.1 met le biniou-bombarde à l'honneur. Les morceaux s'inspirent du Dub ou du Raggamuffin, associés à des samples de musique traditionnelle. Avec des titres comme Biniou Radical ou La France a Faim, Faya Bal fait rimer musique traditionnelle bretonne et engagement militant sur le dance floor.

TRIO FORJ : Du chant de Haute Bretagne et de la flûte traversière, le tout soutenu par de la guitare douze cordes : c'est le parti pris du trio Forj. De la simplicité dans l'arrangement, une vision acoustique pour mettre en valeur un travail sur la danse. Venez découvrir du répertoire de Haute Bretagne : avant-deux de bazouge, du coglais ou de travers, kerouézé, mazurka, rond paludier, danses jeux, mais aussi des rondes : ridées, pilées, Saint Vincent sont au programme.

Armeline
Coiffure

Saint-Armel 02 99 62 15 51

DELAIRE
FERS ET MÉTAUX

www.delaire-recuperation.com

Cesson-Sévigné 02.99.26.16.61 Saint-Armel 02.99.62.78.20

PAYSAGISTE
PESTEL
Paysage Services

SI SERVICES à LA PERSONNE

Entretien - Taille - Tonte

02 99 00 45 39 - 35230 ST-ARMEL

FRANCK NIVOLLE
PLOMBIER CHAUFFAGISTE

DÉPANNAGE INSTALLATION RÉNOVATION

contact@franck-nivolle.com 02 99 04 18 88

35230 SAINT-ARMEL www.franck-nivolle.com

Garage **LUDO 2 ROUES**
& **MOTOCULTURE**
Neufs & occasions

ENTRETIEN - RÉPARATION - VENTE
Tondeuses, tailles-haies, tronçonneuses, souffleurs, motos, quads, scooters, vélos,...

Z.A. du Placis **BOURGBARRÉ**
02 99 04 79 89 / 06 62 06 32 91

L A N O È

TRANSPORTS // STOCKAGE

15 rue Bernard Palissy 35230 SAINT-ARMEL
TEL 02.23.30.00.30 MAIL transportslanoe@gmail.com

PAYSAGISTE
EURL **PESTEL**
David

Tous Aménagements Extérieurs

ST-ARMEL ☎ 02 99 00 45 39
www.pestel-paysagiste.fr • pestelpaysage@gmail.com

Créer et Embellir votre Jardin...

terracity.fr

Entreprise de paysage à Saint-Armel
Jardins - Terrasses - Clôtures - Piscines - Spa - Dessins - Plans 3D

contact@terracity.fr 02 99 22 24 14

www.terracity.fr

LORHO-MAT

MATÉRIELS BATIMENTS T.P.
VÉHICULES UTILITAIRES P.L.
NEUFS & OCCASIONS
LOCATIONS

PORT. 06 11 11 37 53
Tél. : 02 99 00 42 78
Fax : 02 99 62 17 50

SAINT-ARMEL
Mail : lorho-mat@wanadoo.fr
Site : www.lorho-mat.com

SOLARENN
Maraîchers depuis 1948

Les professionnels qui souhaitent insérer un encart publicitaire doivent prendre contact auprès de la Mairie au 02 99 62 93 83.

CITÉ Obely **PROJET D'HABITAT SÉNIOR NOUVELLE GÉNÉRATION** À SAINT-ARMEL

UN PROJET VIABILIS AMÉNAGEMENT :
• Au cœur du centre-bourg, ZAC des Boschaux
• Pour séniors autonomes

PROJET CITÉ OBELY
Pour vivre ensemble et partager autour d'animations quotidiennes

Un concept unique favorisant la mixité sociale

POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENSEIGNEZ VOUS AU 02 99 85 93 97

GROUPE CIB SECIB VIABILIS VILLE DE SAINT-ARMEL

SECIB, 9 rue du 71ème RI 22000 ST-BRIEUC sas au capital de 6 050 000 € - RCS St-Brieuc 320218944

AGENDA

ÉVÉNEMENTS

Décembre 2019

2 décembre

Conseil Municipal - 19h30

7 décembre

Fest Noz

Espace Arzhel - 20h

14 décembre

Distribution des colis de Noël
aux aînés

Salle de la cantine - 11h30

17 décembre

Réunion publique - Restitution de
l'étude globale d'équipements

Espace Arzhel - 20h

20 décembre

Spectacle de magie

Espace Arzhel - 20h

Janvier 2020

11 janvier

Cérémonie des Voeux

Espace Arzhel - 11h



MAGIE

Spectacle de Noël

Ouvert à tous

**Vendredi 20 Décembre
20h - Espace Arzhel**

VILLE DE SAINT-ARMEL
Cité TRUC

PERMANENCES DES ÉLU(E)S

Maire et Adjoint(e)s

Pierric HOUSSEL, Maire

Du lundi au samedi sur rendez-vous

Adjoints : sur rendez-vous.

Contactez l'accueil de la Mairie ou le 02 99 62 71 58

Catherine Deschamps : Affaires Scolaires, à l'Enfance et à la Jeunesse

André Etiennoul : Travaux et à l'Urbanisme

Annie Le Borgne : Communication et à l'Environnement

Patrick Plays : Finances et à la Vie associative

Béatrice Leclerc : Affaires Sociales et au CCAS

St-Armel, fragments du passé

Vous pouvez vous procurer au secrétariat de la Mairie un très joli livre retraçant l'Histoire de Saint-Armel "St-Armel, fragments du passé", de Dominique Bodin. Tarif : 10 euros.

